

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 7

Artikel: Conseils aux gens enrhumés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les musiciens ambulants.

On nous écrit de Lausanne :

« Avez-vous jamais remarqué les musiciens ambulants qui se font entendre dans nos rues ? Les uns connaissant par cœur leurs morceaux, les autres exécutent en tournant des regards intéressés du côté des fenêtres, pour s'assurer si la moisson des sous sera fructueuse ; les autres, posant pour jouer des airs plus difficiles, s'étalent pompeusement devant des pupitres chargés de cahiers de musique. Souvent, en voyant ceux de la seconde catégorie, je me suis demandé si réellement tout cet attirail de pupitres et de paperasses couvertes de notes, n'était pas là pour jeter de la poudre aux yeux du public.

» Mardi dernier, je montais à la Cité, et devant le café Bize se trouvait une troupe de musiciens composée de sept exécutants qui, au moment où je passais, jouaient l'air du *Miserere*. Tous ces artistes suivaient avec la plus grande attention sur les cahiers placés devant eux. Le cornet surtout paraissait ne pas perdre une note. En passant derrière lui, je jetai un coup d'œil sur son cahier, et je ne fus pas peu étonné en voyant que le morceau soi-disant joué portait le titre : *Der kleine Postillon* (*Le petit postillon*). Intrigué, je m'avançai derrière la première clarinette ; le morceau de musique placé devant lui était intitulé : *Air de la Gazza ladra* (*Air de la Pie voleuse*). Faisant un pas de plus, je vis que la seconde clarinette suivait sur un *Air de Martha*.

» Craignant de me faire remarquer, et d'ailleurs suffisamment édifié, je ne voulus pas faire le tour de ces habiles musiciens pour m'assurer si les quatre autres jouaient la même comédie. Je demeure persuadé, et je ne suis pas le seul de cette opinion, que les ambulants à pupitres ne possèdent pas plus de talent que ceux qui jouent les yeux dirigés contre les fenêtres. R. »

Ce que dit M. R. est si vrai que, deux jours après avoir reçu sa communication, j'eus déjà l'occasion de constater le fait. Huit musiciens allemands vinrent s'installer sous mes fenêtres avec de hauts trépieds portant leurs cahiers de musique. Ces derniers étaient retenus au moyen de ficelles, afin que le vent ne vint pas inopinément tourner la

page et faire ainsi manquer à ces artistes consciencieux une nuance importante dans l'interprétation.

Je pus alors assister à l'exécution de trois morceaux différents, sans qu'aucun des artistes touchât à la ficelle qui retenait son cahier, c'est-à-dire sans tourner le feuillet.

Je ne pus m'empêcher de descendre dans la rue et de les suivre quelques pas plus loin, où ils jouèrent encore trois morceaux durant lesquels tous les cahiers demeurèrent soigneusement ficelés.

Il y avait décidément trop de ficelles.

Je m'approchai et lus sur un cahier : *Marche de...*, sur un autre : *Lucie de Lamermoor*, sur un troisième : *Carnaval de Venise*. Mais le bugle me jetant des regards féroces, je battis en retraite.

En résumé, le truc est assez bon. Il est évident que lorsqu'on voit ces messieurs se donner la peine de transporter leurs pupitres et de suivre attentivement leur musique, on est tout disposé à croire à des musiciens très qualifiés, auxquels on aurait mauvaise grâce de ne donner qu'un sou, comme à de misérables joueurs de cornemuse. L. M.

Conseils aux gens enrhumés.

Par ce temps de brouillards, où l'on ne rencontre, à chaque pas, que des gens qui toussent et se mouchent ; où le rhume et la grippe font à chaque heure de nouvelles victimes, on lira sans doute avec intérêt quelques extraits d'une charmante causerie de M. Emile Blémont, dans laquelle il nous raconte les diverses péripéties d'un rhume, ainsi que les nombreuses manières de le traiter.

« ...Le jour d'un incendie, ma santé succomba sous l'influence d'un rhume cruel que j'attrapai en faisant des efforts surhumains pour recouvrer ma présence d'esprit. Du reste, ça ne me servit absolument à rien, le plan que je combinai alors pour éteindre le feu étant si compliqué, que je ne pus le compléter avant la semaine suivante.

La première fois qu'il m'arriva d'éternuer, un ami me conseilla de prendre un bain de pieds bouillant et de me mettre au lit. Ce qui fut fait. Peu après, un autre ami me conseilla de me lever et de prendre une douche froide. Ce qui fut fait également. Sur l'heure, un troisième ami m'assura qu'il fallait toujours, suivant le dicton, « nourrir un rhume et affamer une fièvre. » Rhume et fièvre, j'avais les deux. Aussi pensai-je faire pour

le mieux en m'emplissant d'abord l'estomac pour nourrir le rhume et en allant subséquemment affamer la fièvre à l'écart.

En pareil cas, je fais rarement les choses à moitié. Je me mis donc à manger de bel appétit, après quoi je me rendis à mes affaires.

Chemin faisant, je rencontrai un quatrième ami intime; il me dit qu'il n'y avait rien au monde pour guérir un rhume comme un verre d'eau salée, bien chaude. J'avais peur de ne plus avoir la moindre place vacante dans mon estomac. A tout hasard, j'essayai d'avaler. Le résultat fut merveilleux. Je crus que j'allais rendre mon âme immortelle.

Je n'écris ces détails que pour le profit de ceux qui sont affligés d'un malaise pareil au mien; qu'ils se gardent de l'eau salée chaude. Ce peut être un bon traitement, mais c'est un traitement de chien.

Quand l'orage suscitait dans mes entrailles se fut calmé, ne rencontrant aucun autre bon Samaritain pour me donner un autre bon conseil, j'allai empruntant partout des mouchoirs de poche que je trempais comme au début de mon rhume. Survint une dame qui paraissait être très expérimentée dans le traitement des petites indispositions courantes. Elle me fit une décoction de mélasse, d'eau-forte, de thérebentine et d'autres drogues amalgamées, et me prescrivit d'en prendre un petit verre tous les quarts d'heure. Le premier quart d'heure fut suffisant. A peine le breuvage avalé, je me sentis entraîné hors de tous mes gonds, dans les bas fonds les plus horribles de la nature humaine.

Au bout de dix jours, j'étais en état d'essayer d'un autre traitement. Je pris encore quelques remèdes infailibles, et, finalement, je fis retomber mon rhume du cerveau sur la poitrine. Je ne cessai de tousser. Ma voix descendit au-dessous de zéro... Mon état s'aggravait chaque jour. On me recommanda le *gin* pur. J'en pris. Puis le *gin* à la mélasse. J'en pris également. Puis le *gin* aux oignons, et je pris les trois breuvages mêlés. Je ne découvris aucun résultat appréciable. Ah! pardon, mon haleine commença à imiter le bourdonnement de la buse.

Je découvris qu'il fallait voyager pour me rétablir... Je partis donc pour d'autres parages où je me mis à chasser, à pêcher, à canoter; puis je soignais mon rhume toute la nuit. Par ce procédé, je réussis à obtenir un mieux satisfaisant. Mais mon indisposition continuait tout de même à empirer. C'est singulier.

Un *bain-au-drap* me fut recommandé. Je n'avais encore reculé devant aucun remède; il me sembla honteux, ridicule de commencer le recul devant celui-là. Donc, je résolus de prendre un *bain-au-drap*, quoique je n'eusse pas la moindre idée de ce que ça pouvait bien être.

Le bain me fut administré à minuit. Il gelait. J'avais la poitrine et le dos nus. On enroula autour de moi un drap trempé dans l'eau glacée. Maudit

drap! il semblait qu'il y en eût cinq cents mètres. On l'enroula, on l'enroula jusqu'au bout, jusqu'à ce que je fusse devenu parfaitement semblable à un énorme paquet de torchons.

Le *bain-au-drap*, ne m'ayant fait aucun bien, au contraire, je me rendis dans un établissement de bains, et, outre les bains de vapeur, je pris un tas de médecines les plus horribles qu'on ait jamais concoctionnées. On m'aurait bien guéri à la fin, on en était sûr; mais j'étais obligé de repartir. Rentré chez moi, j'aggravais encore mon malaise par toutes sortes d'imprudences. Quelques jours plus tard une parente me conseilla de boire, toutes les 24 heures, un quartaud de Whisky, et un voisin me conseilla juste la même absorption. Chacun me conseillant de boire un quartaud, ça me faisait deux quartauds à avaler. J'avalai. Je vis encore. Miracle!

C'est dans les meilleures intentions du monde, je le répète, que je soumetts ici aux personnes plus ou moins atteintes de consommation la liste bigarrée des traitements que j'ai suivis. Ils peuvent en tâter, si ça leur fait plaisir. Au cas où ils n'en guériraient pas, le pis qui puisse leur arriver, c'est d'en mourir.

On dit souvent, dans le langage familier, pour affirmer quelque chose et prouver qu'on le soutient avec une entière conviction, qu'on *en mettrait la main au feu*. Voici, d'après le *Courrier de Vaugelas*, l'origine de cette expression:

Jusqu'à Saint-Louis, on eut une manière bien digne du moyen-âge, de constater la vérité d'un fait dans les cas douteux. L'accusé était obligé de saisir avec la main droite une barre de fer rougie au feu, qu'il devait porter à une distance de neuf à douze pas, ou bien de plonger cette main dans un gantelet de fer qui sortait de la fournaise.

La main était ensuite enveloppée d'un linge sur lequel les juges apposaient leur sceau, et, s'il n'y avait pas de trace de brûlure lorsqu'on levait l'appareil, trois jours après, c'était un signe d'innocence: on était persuadé, dans ces siècles de barbarie, que Dieu devait toujours manifester par un miracle si quelqu'un n'était pas coupable, et l'absence de brûlure, en pareil cas, fournissait une preuve irrécusable.

En présence d'une telle pratique judiciaire, celui qui était sûr de l'existence d'un fait offrait naturellement, pour l'affirmer le plus énergiquement possible, de mettre la main au feu, persuadé que, disant la vérité, il ne pourrait souffrir à la main le moindre dommage. C'est évidemment de là qu'est venue l'expression métaphorique: *J'en mettrais la main au feu*, avec laquelle on sous-entend: s'il fallait en donner la preuve la plus éclatante.

Deux incendies à la fois.

On nous raconte qu'il y a une quinzaine d'années un grand incendie éclata à l'Isle. Aussitôt la petite cloche d'une commune voisine sonne à toute